

TESTS D'ADMISSION

Les dossiers de candidature sont à déposer auprès des collèges d'origine.

Le dossier est à renvoyer au lycée Arago avant le **17 mai 2019** à l'adresse

suivante :

Lycée François Arago

Secrétariat des élèves

2 avenue du Lycée

B.P. 60119

66001 PERPIGNAN Cedex

Après étude des dossiers, les élèves retenus seront convoqués par courrier pour un entretien d'admission à partir du 27 mai 2019 au Lycée ARAGO. Ils passeront un entretien oral en anglais au cours duquel ils exposeront leurs motivations et leurs intérêts pour la langue, la littérature et la culture anglo-saxonne.

Les résultats d'admission seront connus à compter du 21 juin 2019 lors de la notification d'affectation.

Nombre de places maximum : 48 élèves.

Lycée François ARAGO, 2 Avenue du lycée, BP 60119, 66001 PERPIGNAN Cedex
Tél. 04 68 28 19 29 Fax. 04 68 85 24 73 mail : ce.0660010c@ac-montpellier.fr

LYCEE FRANCOIS ARAGO



SECTION

EURO - ANGLAIS

Lycée François ARAGO, 2 Avenue du lycée, BP 60119, 66001 PERPIGNAN Cedex
Tél. 04 68 28 19 29 Fax. 04 68 85 24 73 mail : ce.0660010c@ac-montpellier.fr

LA SECTION EURO - ANGLAIS

LA PROCEDURE :

- **Uniquement les élèves du secteur du Lycée ARAGO de Perpignan**
 - Pré sélection sur le dossier scolaire : les notes, les appréciations... sont prises en compte
 - Copie des bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre de la classe de 3^{ème}
 - Convocation à un entretien au Lycée ARAGO (*environ 10 mn*)

LES PRE-REQUIS :

- A l'examen du dossier, prise en compte :
 - o des notes d'anglais, notamment la participation orale,
 - o du niveau général afin d'évaluer la capacité de l'élève à faire face à un travail supplémentaire,
 - o de l'intérêt de l'élève pour l'Histoire-Géographie,
 - o du comportement (bavardages, agitation, absentéisme...)

L'ENTRETIEN :

- il se fait en anglais
- durée de 10 minutes environ
- évaluation des compétences orales
- l'élève doit être capable de se présenter, de parler de sa vie quotidienne, de ses expériences, de ses projets

LES ENSEIGNEMENTS :

- en classe de 2^{nde} : 1 heure d'Histoire-Géographie enseignée en langue anglaise
- en classe de 1^{ère} et T^{ale} :

1 heure d'Anglais Euro

+

1 Heure d'Histoire-Géographie enseignée en langue anglaise

ou

1 heure de SVT enseignée en langue anglaise

LA SCOLARITE :

Cette section est ouverte aux élèves du secteur inscrits dans les séries *d'enseignement général*.

LE RECRUTEMENT :

Un bon niveau scolaire général, un bon niveau en anglais et une réelle motivation pour la langue et la culture des pays anglophones sont indispensables.

Qualités attendues :

- Autonome : savoir se prendre en charge, s'organiser
- Travailleur : travailler avec envie et efficacité, la charge de travail est supérieure
- Curieux et motivé pour apprendre et découvrir